

ANNULATION DU FESTIVAL 2020 BILLET REMBOURSÉ OU CONSERVÉ

JUSQU'À QUELLE DATE PUIS-JE DEMANDER MON REMBOURSEMENT ?

Les demandes de remboursement sont possibles du **19 mai 2020** au **17 juillet 2020** sur www.stereoparc.com.

QUE DOIS-JE FAIRE SI JE VEUX CONSERVER MON BILLET POUR L'ÉDITION DE STEREOPARC 2021 ?

Aucune démarche n'est à effectuer de votre côté si vous avez acheté votre billet sur www.stereoparc.com; un **nouveau e-billet aux couleurs de l'édition 2021 vous sera automatiquement envoyé** en fin d'année à l'adresse e-mail indiquée au moment de votre achat.

Si vous avez acheté un billet sur Festicket, un mail vous a été envoyé de la part de Festicket. Si ce n'est pas le cas, rapprochez-vous de leur équipe.

Pour tous les autres points de vente, cette option n'est pas proposée.

À QUELLE DATE LE REMBOURSEMENT DE MON BILLET EST CRÉDITÉ SUR MON COMPTE BANCAIRE ?

Si vous avez acheté votre billet sur www.stereoparc.com, dans un délai* de **10 jours** après la demande de remboursement (*délai estimatif).

PUIS-JE CONSERVER, POUR LA PROCHAINE ÉDITION, UN BILLET JOURNÉE (VENDREDI OU SAMEDI) ACHETÉ SUR WWW.STEREOPARC.COM ?

Oui, le billet est valable pour la même journée lors de la prochaine édition en 2021 (exemple : un billet vendredi 2020 devient un billet vendredi 2021). Une possibilité de changement de jour sera proposée par mail entre fin 2020 et début 2021.

QUE DEVIENT LE CASHLESS QUE J'AI PRÉ-CHARGÉ ?

Si vous demandez le remboursement de votre billet, la somme de pré-chargement cashless vous sera automatiquement restituée.

Si vous choisissez de conserver votre billet, la somme de pré-chargement cashless sera automatiquement reportée pour 2021 et ne peut pas faire l'objet d'un remboursement.

PUIS-JE CONSERVER MON BILLET ACHETÉ AUPRÈS D'UN COMITÉ D'ENTREPRISE POUR L'ÉDITION 2021 ?

Pour tous les billets issus de Comités d'Entreprise, seule l'option « remboursement du billet » est appliquée.

J'AI ACHETÉ PLUSIEURS BILLETS, COMMENT ME FAIRE REMBOURSER UNE PARTIE DE CET ACHAT ?

Il suffit de renseigner le numéro du **code-barres du billet** que vous souhaitez vous faire rembourser sur www.stereoparc.com, **à partir du 19 mai 2020 et jusqu'au 17 juillet 2020**. Pour les autres billets que vous souhaitez conserver pour l'édition 2021, aucune démarche n'est à effectuer.

COMMENT ME FAIRE REMBOURSER SI J'AI ÉGARÉ MON BILLET ?

Nous vous invitons à écrire un e-mail à info@belle-factory.com pour obtenir la réédition de votre billet.

COMMENT ME FAIRE REMBOURSER SI J'AI CHANGÉ DE CARTE BANCAIRE DEPUIS MON ACHAT ?

Nous vous invitons à contacter votre banque pour les prévenir qu'un remboursement va être envoyé sur votre ancienne carte bancaire et à leur demander le transfert de ce remboursement sur votre nouveau compte.

QUELS SONT LES POINTS DE VENTES OFFICIELS ?

www.stereoparc.com, Belle Factory (05 45 36 11 81 / 12 rue du 14 juillet 16100 Cognac), Festicket, réseau Digitick, réseau Fnac (magasins Fnac, Carrefour, Géant, magasins U, Intermarché, www.fnac.com), réseau Ticketmaster (E.Leclerc, Auchan, Cultura, Cora), offices de tourisme de MONTENDRE (05 17 24 30 58 / La Taulette – accueil du parc Mysterra), JONZAC (05 46 48 49 29 / 22 place du château), COGNAC (05 45 82 10 71 / 16 rue du 14 juillet), ROCHEFORT (05 46 99 08 60 / Avenue Sadi Carnot), SAINT-JEAN-D'ANGELY (05 46 32 04 72 / 8 rue Grosse Horloge)

QUELLES SONT LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ?

CONDITIONS GÉNÉRALES DES SPECTACLES

ANNULATION DES SPECTACLES ET REMBOURSEMENT

Conformément à l'article L.221-28 alinéa 12 du Code de la Consommation, les billets ne font pas l'objet d'un droit de rétractation. Toute commande est ferme et définitive. Les billets ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés, même en cas de perte ou de vol. Le passeport sera remboursé uniquement en cas d'annulation totale du festival. Le billet « soirée » sera remboursé si l'ensemble de la soirée est annulée ; sinon, aucun remboursement ne sera effectué. La direction se réserve la possibilité de modifier les horaires et programmes. Les modifications du programme, ou des horaires, comme l'interruption du spectacle ne peuvent donner lieu à remboursement. En cas d'annulation (d'une soirée ou de l'ensemble de la semaine), seul le prix du billet sera remboursé, hors frais de location. Les frais de transport, d'hôtellerie, de gestion, et tous autres frais engagés ne seront pas remboursés.

REVENTE

La revente de billet à un prix supérieur est interdite (loi du 27 juin 1919).

CONTRÔLE D'ACCÈS

Le billet devra être présenté aux contrôleurs. Veuillez-vous soumettre obligeamment aux différents contrôles qui sont effectués pour votre sécurité. Lors des contrôles, vous devez obli-

gatoirement être muni d'une pièce d'identité officielle avec photo et en cours de validité. Les objets suivants sont interdits : appareil enregistreur, appareil photo, caméra, bouteille en verre, canette, alcool et d'une manière générale tout objet pouvant se révéler dangereux. Les sièges et les pliants ne sont pas autorisés. Les animaux ne sont pas acceptés. Le festival ne dispose pas de consigne. L'entrée sera refusée à toute personne ne respectant pas ces dispositions.

VALIDITÉ DU BILLET ET E-BILLET

L'accès à l'événement est soumis au contrôle de validité de votre e-ticket. Le détenteur d'un billet acheté en dehors des points de vente autorisés (Weezevent, Verve, Festicket, Ticketmaster, Dispobillet ou Digitick), pourra se voir refuser l'entrée du spectacle. Chaque e-ticket est muni d'un code-barres permettant l'accès à l'événement à une seule personne. Pour être valable ce e-ticket ne doit pas avoir fait l'objet d'une opposition ou d'un impayé sur la carte bancaire utilisée pour la commande, auquel cas le code barre serait désactivé. L'acheteur demeure responsable de l'utilisation qui est faite des e-tickets, ainsi en cas de perte, de vol ou de duplication d'un e-ticket valide, seule la première personne détentrice du e-ticket pourra accéder à l'événement. Il est interdit de reproduire, d'utiliser une copie, de dupliquer, de contrefaire ce e-ticket de quelque manière que ce soit, sous peine de poursuites pénales. De même, toute commande effectuée à l'aide d'un moyen de paiement illicite pour se procurer un e-ticket entraînera des poursuites pénales et l'invalidité de ce e-ticket.

TARIFS

Les prix des billets de spectacles sont indiqués en Euro Toutes Taxes Comprises, incluant les frais de location ainsi que la participation aux frais de traitement de la commande.

RÉSERVATION EN LIGNE, RÈGLEMENT PAR CARTE BANCAIRE

La réservation de billet s'effectue en temps réel. Notre serveur vous informe en temps réel sur la disponibilité des places au moment de la commande. Lors de votre réservation, la page « panier » est un récapitulatif de ce que vous êtes sur le point de commander. Cette page ne vous informe que sur la commande en cours. Cette page ne constitue pas une preuve de réservation ferme. La commande sera définitive une fois le règlement effectué. Stereoparc ne peut être tenu responsable des erreurs commises par l'acheteur lors de sa commande (coordonnées du destinataire erronées, erreur sur le N° de carte bleue, erreur de date de validité, email erroné...). Le paiement par carte bancaire correspond à un achat ferme et définitif dans la mesure où votre paiement est accepté par votre banque. Les cartes acceptées pour le paiement d'une commande sont les cartes des réseaux Carte Bleue / Visa / Eurocard et Mastercard. Le système de paiement par carte bancaire est doté d'un protocole de sécurisation qui vous permet d'effectuer vos règlements en toute tranquillité. Vous déclarez avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente avant la finalisation de votre commande. En cliquant sur le bouton valider, vous déclarez accepter celle-ci ainsi que les conditions générales ci-dessus.

DONNÉES PERSONNELLES

Les informations et données vous concernant sont indispensables à la gestion de votre commande ainsi qu'à nos relations commerciales. Elles permettent également à Stereoparc de vous contacter, dans la mesure du possible, afin de vous avertir de la modification d'un horaire par exemple. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Notre site Internet www.freemusic-festival.com est enregistré auprès de la CNIL.

DROIT APPLICABLE – LITIGES

Les ventes de billetterie visées aux présentes sont soumises à la loi française. En cas de litige, seul le Tribunal de Commerce d'Angoulême est compétent.